



## **Corollaire n°1 : un A+ a toujours raison !**

**Et cela quitte à créer du droit dans son service ou dans sa direction, à faire sa propre application des règles de gestion contraire aux textes légaux au détriment des agents.**

Ainsi, un A+ saura toujours mieux que vous ce qui est bon pour vous ou ne l'est pas : Quelle formation est bonne pour vous et quelle formation ne l'est pas, il remettra toujours en cause votre droit à utiliser votre compte professionnel de formation, votre télétravail, vous affectera d'office sous prétexte de connaître votre situation familiale alors même que vous n'avez rien demandé, quelles sont les autorisations d'absence auxquelles vous avez droit ou non, tout cela en faisant sa propre interprétation des textes légaux et on en passe...

Nous ne parlerons pas des travaux d'entretien des bâtiments qui relèvent du budget de la DRFIP (entretien normal et courant) et qui sont effectués avec le budget du CHSCT... Mais le A+ a toujours raison...

Quel agent n'a jamais eu de difficultés à faire reconnaître un accident de service avec une liste de pièces à fournir ne figurant pas dans les textes légaux accompagnée même parfois d'une requalification de l'accident de service subi par l'argent... Oui, pour ceux qui ne le savaient pas, le A+ est aussi docteur en médecine et sait parfaitement ce qu'a subi l'agent alors qu'il n'était pas présent...

**Et pourquoi le A+ a toujours raison ? Parce que personne n'a le courage de le remettre à sa place dans la chaîne hiérarchique** (voir règle fondamentale *supra* : Entre A+ tu te soutiendras !).

**Il est donc couvert et à toute latitude pour interpréter les textes légaux comme bon lui semble : Par exemple, établir une note de service sur le télétravail contraire aux règles légales en vigueur. Le service RH local, et donc la direction n'osera rien dire parce que c'est un A+.**

**Qui ne dit mot consent ? La couardise qui revient de nouveau au galop ? Certainement les 2...**

**Cette direction cautionne donc les actions illégales des A+ qui peuvent faire ce qu'ils veulent.** Car ce sont des cadres supérieurs et qu'ils aiment rappeler leur supériorité (peut-être faudrait-il penser à consulter ?), quitte à établir des règles de gestion illégales, se sachant soutenus par la chaîne hiérarchique. Le mot supérieur n'a jamais eu autant de sens que cela à la DGFIP.

Einstein était-il AGFIP ? Mozart était-il administrateur civil ? AFIPA, IDIV, IP ?

Une fois n'est pas coutume, FO citera Montesquieu : « *Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que par la disposition des choses le pouvoir arrête le pouvoir* »

Et l'on ne peut que constater qu'à la DGFIP le pouvoir est en roue libre, la chaîne de pouvoir étant gangrenée, rien ne peut l'arrêter à part des plaintes au pénal et des instances devant les tribunaux administratifs.

## **Corollaire n°2 : On ne déplace jamais un A+ !**

**Un A+ fautif n'est jamais déplacé à la DGFIP, on lui donne une promotion !!**

Il est plus facile pour la DGFIP de déplacer un agent victime qu'un A+ fautif. D'une part, le petit confort personnel du A+ (Money Money \$\$ €€) est plus important que celui de l'agent victime, et d'autre part, ne pas oublier qu'un A+ a toujours raison, il ne peut pas être fautif, donc on serre les fesses et on fait bloc (on retrouve la règle fondamentale des A+!) !!!

**Qu'il est bien triste ce corollaire, car cela revient à ne pas sanctionner le A+ fautif mais l'agent victime !**

Au niveau de la comparaison des sanctions cela revient dans une école à évacuer l'élève harcelé dans une autre école mais à laisser les harceleurs en place dans cette école. On a éloigné l'agneau blessé, mais le loup reste dans la bergerie...

**Et tout cela à cause d'un manque d'autorité de la DGFIP... Couardise quand tu nous tiens !!**

**Vous êtes un A+ harceleur, magouilleur, mauvais gestionnaire budgétaire, on vous donnera un poste comptable... et cela soit au soleil, soit dans une grosse structure... ou les 2...**

### **Corollaire n°3 : Le traitement différencié des A+ !**

Quel agent n'a jamais eu de formation en métropole refusée car soi-disant plus d'argent localement ou pour un autre motif tout aussi fallacieux ?

Pourtant quand il s'agit d'envoyer un A+ en formation en métropole, ces problèmes ne semblent jamais se poser...

Quel agent n'a jamais eu ses frais de déplacement refusés ou admis partiellement par les RH également pour des motifs fallacieux ? Nous aimerions bien voir le nombre de A+ qui ont eu leurs frais de déplacement refusés ou admis partiellement... Nous ne sommes pas dupes...

FO rappelle qu'il a été mis à jour en 2021 lors du DUERP qu'il existait : « *un traitement différencié des arrêts de travail entre les agents et les cadres supérieurs* » pour lequel nous avons effectué un signalement au bureau RH2B de la DGFIP.

**Toutes ces pratiques vont à l'encontre de l'égalité de traitement entre les fonctionnaires et relèvent de la discrimination qui est sanctionnée pénalement !!!**

Et on pourrait également parler de la protection fonctionnelle quasi inexistante des agents agressés ou mis en cause pénalement par rapport à la caste des A+... ou de l'obligation inexistante de sécurité de résultats en matière de protection de la santé physique et mentale des agents qui pourtant incombe aux A+...

**Ces petits arrangements entre amis, famille, de la même caste contribuent bel et bien à un traitement différencié des A+ !!!**

**Ah qu'elle est belle notre DGFIP qui se veut si exemplaire. Comme on dit : Tortue y voit pas son queue !!**

Pour conclure, nous ne dirons pas que tous les A+ sont comme cela, mais une grande majorité le sont localement, et même nationalement, et rares sont ceux qui ne suivent pas le courant et préfèrent nager à contre-sens, mais ceux-ci en payent un lourd tribut.

Après ce tableau, FO sait reconnaître les qualités de nos cadres A+ telles que leur ouverture d'esprit, mais il est fort dommage que la boutique ne soit ouverte que quelques instants...

Cher·e·s collègues, soutenez-vous face à cette caste et surtout ne soyez pas muselés, c'est ce que ces A+ attendent de vous : que vous la fermiez et que vous soyez de bons petits moutons dociles afin que leur caste puisse continuer à prospérer !!!

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour faire remonter toute anomalie ou tout dysfonctionnement !!

**Syndiquez-vous !!!**

**<https://www.fo-dgfip-sd.fr/974/>**

